

Fiche d'inscription piscines de Quimper Bretagne Occidentale

Piscine Aquarive - Piscine Kerlann Vihan

Cadre réservé à l'administration	
Date d'inscription	☐ 1 ^{re} inscription
Encaissé par	☐ Fiche inscription complétée et signée
Montant	☐ Certificat médical ou Formulaire santé
Mode de règlement	

Enregistrement effectué par	
☐ BDD	le
☐ SFR	le
☐ BREVO	le
☐ Suppression	le

Cadre réservé ETAPS
Validé par
Niveau 2025/2026
Niveau pour 2026/2027

SOUHAIT DU COURS
Voir brochure école de natation 2026/2027
Niveau (déterminé par le MNS)
Choix du jour Choix de l'horaire

Nom de l'inscrit Prénom

Coordonnées

Sexe ☐ M ☐ F Né(e) le

Représentant légal (pour les mineurs) Lien de parenté

Adresse (du représentant légal ou de l'inscrit)

Code postal Ville

1^{er} tél. 2^e tél.

Email (pour plus de lisibilité, écrire en **majuscule**)

La personne inscrite est porteuse d'un handicap? (facultatif) Si oui, lequel ?

En cas d'urgence, prévenir

M. / Mme Tél.

Autorisation

Je soussigné(e),

- certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale (voir au dos),
- accepte de recevoir des informations de la part des piscines de Quimper Bretagne Occidentale,
- accepte d'être pris en photo et/ou accepte que mon enfant mineur soit pris en photo au sein des piscines de Quimper Bretagne Occidentale et cède tous mes droits d'utilisation de ces photographies à Quimper Bretagne Occidentale et ses communes, lesquelles seront en mesure de les utiliser selon leur convenance sur tous leurs supports de communication sans limites ni de temps ni de lieu.
- autorise les responsables des piscines de Quimper Bretagne Occidentale à effectuer ou faire effectuer en cas d'urgence les actes nécessaires à la sécurité et/ou la santé de mon enfant mineur et à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements d'urgences médicaux et chirurgicaux.

Fait à, le

Signature obligatoire* (du représentant légal pour les mineurs)

* Précédé de la mention «Lu et approuvé»

Présentation

L'école de natation proposée par les piscines de Quimper Bretagne Occidentale a pour objectif l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre. Elle s'adresse aux enfants à partir de 6 ans ou entrant en CP, et aux adultes.

Les enfants et les adultes bénéficient de cours d'apprentissage et de perfectionnement des différentes nages. Les cours se déroulent de septembre à juin, à l'exception des vacances scolaires, des jours fériés, des jours de compétitions et des périodes de vidange.

Ils ont lieu une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes qui ne pourront être modifiés en cours d'année qu'après accord de la direction des piscines ou de son représentant.

Conditions d'inscription

L'inscription à un cours de l'école de natation est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

À l'issue d'un test de niveau que l'éducateur sportif détermine, vous choisirez votre cours. Si le cours que vous avez choisi est complet, il vous sera automatiquement proposé un autre jour et un autre horaire. En dernier recours, vous serez inscrit sur une liste d'attente.

Muni de votre bulletin d'inscription, validé par l'éducateur sportif, vous pouvez alors procéder au paiement des cours en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque vacances, coupons Sport. Si vous bénéficiez d'une prise en charge de votre comité d'entreprise, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil, qui vous indiquera les conditions d'acceptation. Votre inscription n'est effective qu'après paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Les conditions générales d'inscription des piscines de Quimper Bretagne Occidentale sont réputées connues et acceptées dès le paiement et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces).

Les tarifs 2026/2027* (de octobre 2026 à juin 2027)

Les tarifs sont donnés à titre indicatif, sous réserve de validation par le conseil communautaire. :

Retrouvez tous les tarifs en vigueur sur le site www.quimper-bretagne-occidentale.bzh, rubrique « piscine ».

Modification / annulation / interruption d'un programme

Conformément au règlement intérieur des piscines de Quimper Bretagne Occidentale : Article 4 ; Alinéa 4-4 :

Une fois le droit d'entrée ou autre prestation acquittée, aucun remboursement n'est possible.

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Le port d'un bonnet de bain est obligatoire.

Des casiers fermés à clés sont mis à votre disposition dans les vestiaires.

La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de vos effets personnels. Il est interdit de pénétrer sur les bords du bassin sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Il est interdit de courir, de crier et de pousser les autres baigneurs dans l'eau. Pour des raisons de sécurité, l'apnée est interdite.

En acquittant le droit d'entrée, les usagers sont considérés comme ayant pris connaissance et ayant accepté le présent règlement.

Le règlement intérieur est consultable à l'entrée des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- de tout accident ou incident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, des consignes de sécurité dictées par les éducateurs sportifs et l'ensemble du personnel des piscines,
- de tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- d'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à la suite de l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de l'école de natation,
- de perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à l'école de natation, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines de Quimper Bretagne Occidentale.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez contacter aux heures d'ouverture au public, l'accueil d'Aquarive au 02 98 52 00 15 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : aquarive@quimper.bzh.

La demande doit être faite à :

Piscine Aquarive

159 boulevard de Créac'h Gwen - 29000 Quimper

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours de natation en fonction de leur âge et de leur niveau. Le destinataire des données est le Service piscines de Quimper Bretagne Occidentale. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Piscine Aquarive
159 boulevard de Créac'h Gwen
29000 Quimper